



⇒ Communiqué de presse

Vendredi 17 septembre 2010



Contrat Région-Pays de Saint-Brieuc 2006-2012 Un programme de 17,8 M€ autour de 34 projets

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés entre 2006 et 2007, font l'objet d'une « clause de revoyure » à mi-parcours. Gwenegau Bui, Vice-président de la Région chargé de la politique territoriale et numérique, s'est engagé dans un tour de Bretagne pour signer ces avenants, aboutissements de négociations menées tout au long de l'année 2009. Etape à dans le Pays de Saint-Brieuc, le 17 septembre.

Portant sur une dotation globale de plus de 17,8 M€, le contrat Région-Pays de Saint-Brieuc comporte, notamment, **34 projets structurants d'intérêt régional (portant sur une dotation régionale de 13,1 M€)**. Cette révision, de grande envergure, a permis de renégocier des projets et d'en introduire de nouveaux.

Très diversifiés, les projets portent tant sur des **aménagements urbains** (esplanade Charner à Saint-Brieuc) que **littoraux**, avec la requalification de la **place de Pléneuf-Val-André et du haut de la plage de Saint-Quay**, tant sur des services à la population, avec le **restaurant scolaire du Vieux Bourg**, que sur de gros équipements comme l'extension du **Centre Equinoxe...**

La signature de l'avenant sera également l'occasion de visiter l'un des projets phares du contrat : **la Maison des familles des patients hospitalisés** du Centre Hospitalier Yves Le Foll (subvention régionale de 200 000 €) qui sera prochainement ouverte. Destiné à renforcer le lien entre les patients et leur entourage qui réside parfois loin de Saint-Brieuc, cet espace s'étend sur une surface de 400 m² et comprend 7 chambres et 2 studios permettant d'accueillir 18 personnes...

La révision du contrat a permis d'**améliorer la qualité de l'ensemble des projets**. Ainsi, à la demande de la Région, l'ensemble des nouveaux projets prend en compte la valorisation des langues bretonnes ou encore intègre une dimension artistique et culturelle. Par exemple, des photographies locales de Yvon Royer sont exposées à la maison des familles des patients hospitalisés

Une enveloppe numérique de plus de 1,03 M€

La Région Bretagne souhaite assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, **tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique**. Elle a donc décidé, en 2009, d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique, lors de la révision des contrats.

Le Pays de Saint-Brieuc, qui a bénéficié d'une enveloppe de 1 030 215 €, en a déjà mobilisé près des trois-quarts (752 067 €) en particulier pour la **mise en œuvre du schéma départemental de télécommunications à Haut début**, mais aussi, dans une moindre mesure (2 067 €), pour l'équipement de la cyberbibliothèque de la commune Landéhen.



Le pays de Saint-Brieuc en chiffres

- 1 communauté d'agglomération (Saint-Brieuc Agglomération) et les 6 communautés de communes : de Centre Armor Puissance 4, de la Côte de Penthièvre, Lamballe communauté, du pays de Moncontour, Quintin Communauté et du Sud Goëlo ;
- 64 communes,
- 193 658 habitants (2007),
- un territoire de 1 1657 km²

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

Communiqués, dossiers de presse, photos libres de droit...
Accédez directement à l'Espace Presse sur www.bretagne.fr/presse

La révision du contrat Région-Pays de Saint-Brieuc

Après révision à mi-parcours, le Contrat Région-Pays de Saint-Brieuc 2006-2012 porte sur une dotation globale de 17 873 726 € :

- une dotation de 13 119 744 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer les projets structurants pour le Pays,
- une dotation de 3 279 935 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 1 030 215 €,
- une dotation ingénierie de 443 832 €.

A ce jour, 18 des 34 projets d'envergure régionale inscrits au contrat ont déjà bénéficié de la subvention régionale prévue (soit plus de 7,1 M€ déjà accordés).

Quelques exemples de projets

L'extension et la restructuration du Centre de Congrès Equinoxe

Pour proposer des dimensions adaptées aux nouveaux besoins et en faire un élément d'attractivité de premier ordre de l'agglomération briochine, le Centre de Congrès, construit en 1995 sur la zone de Brézillet, nécessitait d'être étendu et restructuré.

Les travaux réalisés ont permis la construction d'un **forum multifonctions de 1 930 m² contenant 1 200 places assises et 2 000 debout**, une rénovation des Halls Nicolas, la restructuration et l'équipement de la salle Equinoxe en **gradins fixes d'une capacité de 450 places**, l'agrandissement des salles de commission, l'aménagement du terrain de football d'honneur en **parking**, la création **d'un parvis et de liaisons piétonnes...**

Elaboré dans le cadre d'une démarche **HQE**, notamment, dans les procédés et matériaux de construction et dans la gestion de l'énergie (chaudière gaz et free cooling), ce projet représente la plus grosse enveloppe budgétaire du contrat : **3,25 M€** financés dans le cadre du contrat Région - pays pour un coût total de 14,8 M€.

Aménagements littoraux à Pléneuf-Val-André et Saint-Quay-Portrieux

Alors que la Côte de Penthièvre connaît actuellement un fort développement touristique, plusieurs projets émergent aujourd'hui pour faire de Pléneuf une station de tourisme à l'année et de tourisme d'affaires (résidences, grand hôtel, thalassothérapie...). Pour accompagner ces changements, le Pays a inscrit dans le cadre du contrat le réaménagement de la place des Régates.

Pléneuf-Val-André dispose désormais d'une **véritable place publique, au cœur de sa station**. Elle s'étend sur un **espace arboré** où ont été créés un **théâtre de plein air** et **plusieurs salles** destinées aux activités de loisirs, aux sauveteurs et aux associations. (coût total 1,6 M€ - intervention régionale : **300 000 €**)

A Saint-Quay-Portrieux, c'est la plage du Châtelet qui va bénéficier d'aménagements pour **permettre d'assurer la continuité du sentier de grande randonnée et mettre en valeur les paysages** : la dalle terrasse sera rénovée et stabilisée avec, notamment, l'implantation de murets en maçonnerie de moellons et le talus consolidé par une couverture végétale ; les cheminements piétons seront également revêtus d'un matériau permettant d'en améliorer le confort et la stabilité. Et, pour améliorer les conditions d'accueil sur la plage, des **cabines de bain en bois** seront installées (coût total prévu : 430 500 € - intervention régionale : **100 000 €**).

Restaurant scolaire au Vieux Bourg

Les anciens locaux étant devenus trop exigus pour accueillir les 120 élèves et personnels de l'école communale du Vieux-Bourg, une **nouvelle cantine** a été construite, adossée à la salle polyvalente. Sur une surface de **325 m²**, ce nouvel équipement répond à une **double fonction** : la restauration scolaire la semaine et la restauration « traiteur » de la salle polyvalente les week-ends.

Ossature et bardage bois, performances énergétiques et d'isolation, confort acoustique... la nouvelle cantine est conçue en **respect de l'environnement** et dans une logique **d'économie d'énergie**. Elle a bénéficié d'une intervention de **250 00 €** de la Région (coût total 561 000 €).

Maison des familles des patients hospitalisés

Avec 144 praticiens, 711 lits en court séjour et 46 places en hospitalisation de jour, le centre hospitalier de Saint-Brieuc est le principal établissement de soins des Côtes-d'Armor et le 3^{ème} de Bretagne. Pratiquant une forte activité de cancérologie, il prend en charge des patients résidant parfois à plus de 90 km du centre briochin.

Alors que pour ces pathologies, la présence et le soutien des proches sont particulièrement importants à l'occasion d'hospitalisations longues et répétées, il a semblé important de **rendre ces séjours moins pénibles en facilitant l'accueil des familles**.

Cette volonté s'est traduite par la création d'une Maison des familles des patients hospitalisés du Centre Yves Le Foll qui ouvrira ces portes dans quelques semaines. Situé à quelques minutes à pied du centre hospitalier, le bâtiment de **400 m²** comprend, au rez-de-chaussée, divers locaux communs (salle de réunion, locaux techniques, sanitaires) et, à l'étage, **7 chambres, 2 studios, un espace détente, une kitchenette et une salle à manger**. Il permet ainsi d'accueillir 9 familles ou 18 personnes.

Réalisé selon les **normes HQE**, l'équipement est **très performant d'un point de vue énergétique** puisqu'il atteint un niveau de consommation inférieur de 40% à la réglementation thermique (RT). L'investissement de 991 000 € a été financé par la Région dans le cadre du contrat Région-Pays à hauteur de **200 000 €**.

Les 34 projets d'envergure régionale du contrat Région-Pays de Saint-Brieuc (projets de l'enveloppe 2)

PROJETS	BUDGET (total / part Région)
Pour un dispositif de formation réactif au service des compétences humaines	
Création d'un pôle de formation continue en musique, danse et nouvelles technologies	1,022 M€ / 300 000 €
Extension de l'ISPAIA (Institut Supérieur des Productions Animales et des Industries Agroalimentaires)	1,53 M€ / 400 000 €
Création d'un espace intercommunal formation-emploi-jeunesse	1,2 M€ / 450 000 €
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social	
Construction du centre Bâtipôle	1,58 M€ / 435 000 €
Extension et aménagement du Parc d'activités de pays du Grand Plessis à Plaintel	3,53 M€ / 800 000 €
Pour un projet agricole partagé, à la fois performant et respectueux de l'environnement	
Développement de la manifestation TERRALIES	384 000 € / 80 000 €
Pour une exemplarité des démarches environnementales	
Extension et réaménagement de la maison de la Baie	1,245 M€ / 500 000 €
Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée à l'Europe et au Monde	
Accompagnement TEO - Etudes préalables au projet de ligne de bus à haut niveau de service	1,2 M€ / 430 000 €
Accompagnement TEO - Création de priorités pour les transports publics aux carrefours à feux	300 000€ / 150 000 €
Accompagnement TEO - Requalification de l'avenue Corneille	985 000€ / 394 000 €
Accompagnement TEO - Aménagement urbain des abords du centre commercial "Les Champs"	1,72M€ / 864 000 €
Accompagnement TEO - Requalification de l'esplanade Charner	1,13M€ / 564 500 €
Réaménagement des liaisons entre le centre et la gare ferroviaire - Lamballe	1,89 M€ / 480 000 €
Constitution d'un réseau de SIG intercommunaux	525 000 € / 250 000 €
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne	
Requalification de l'esplanade de la Banche à Binic	1,23 M€ / 330 000 €
Confortement des falaises de la Lingouare et des Murs blancs à Pléneuf-Val-André	1,58 M€ / 280 000 €
Requalification de la place des Régates à Pléneuf-Val-André	1,54 M€ / 300 000 €
Réhabilitation du haut de la plage des châtelets à Saint-Quay-Portrieux	430 500 € / 100 000 €
Aménagement d'un sentier piétonnier dans la vallée du Kerpont à Treveneuc	243 000€ / 69 334 €
Renforcement du pôle nautique de Binic	1,13 M€ / 280 000 €
Création d'un centre nautique à Pléneuf-Val-André	2,17 M€ / 400 000 €
Réalisation d'une passerelle de liaison piétonnière sur le port du Légué	57 844 € / 11 569 €
Requalification de la rive sud du Légué	1 M€ / 400 000 €

Pour une Bretagne équitable et solidaire	
Création d'une maison de la petite enfance à Hénon	600 000 € / 150 000 €
Restructuration de la maison de l'enfance "La Farandole" à Lamballe	350 000 € / 150 000 €
Construction d'un restaurant scolaire adossé à la salle polyvalente au Vieux-Bourg	561 000 € / 250 000 €
Requalification d'un espace de vie dédié aux autistes de Saint-Quihouet à Plaintel	6,19 M€ / 170 000 €
Construction d'une maison des familles de patients hospitalisés à Saint-Brieuc	993 000 € / 200 000 €
Construction de l'espace socioculturel "Le Blé en Herbe" à Erquy	1,72 M€ / 200 000 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture	
Création d'une maison des cultures bretonnes	610 000 € / 280 000 €
Aménagement d'une résidence d'artistes à Moncontour	350 000 / 90 000 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité	
Restauration des rues, marches et venelles à Moncontour	310 000 € / 100 000 €
Aménagements urbains de la petite cité de caractère de Quintin	75 614 € / 11 341 €
Extension du centre de congrès Equinoxe	14,8 M€ / 3,25 M€

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés. Après le Pays de Redon Bretagne sud en février dernier, la signature de la révision du contrat Région-Pays du Trégor-Goëlo lance réellement la phase de signature de tous les avenants, qui s'achèvera avant la fin de l'année 2010.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.